



1

Préservation significative du boisement+ Espace sensible (pelouses calcaires montagnardes) - Coupure paysagère entre le sud et le nord.

La desserte est assurée par une voie en « zone 30 », c'est un espace partagé avec une cohérence globale dans son aménagement (donc absence de trottoirs).

Les entrées de la zone 30 sont localisées au niveau de l'entrée principale du lotissement (RD 304 Route de Selmenberg au sud) et au niveau du bouclage avec le lotissement existant au sud-ouest.

Le bouclage est assuré au nord du site par une voie à sens unique.

Ce dispositif permet des cheminements sécurisés pour les piétons.

En plus de la desserte principale en zone 30. Le projet valorise les chemins d'exploitation pour proposer d'autres cheminements sécurisés, dont un vers le Centre-Boug conformément OA.

Plus spécifiquement le projet propose un cheminement et un espace collectif sur la façade Nord-Est du site = « belvédère »

Les constructions suivent de manière générale les courbes de niveau et la desserte principale (desserte assure une gestion gravitaire des EU et des EP)

Un élément fort du parti-pris du projet et la gestion des EP par des noues, ces dernières traitent de manière subtile les limites entre l'espace collectif et les parcelles privées. Assurant un paysage ouvert



2



3

- Légende
- 1 projet global
 - 2 voie d'accès
 - 3 défrichement du terrain
 - 4 première tranche terminée
 - 5 voie de desserte interne
 - 6 murets techniques
 - 7 noues d'infiltration



4



5



6



6



7

LAMOURA

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
«CRÊT BÉLOIRBE»
RÉALISATION D'UN LOTISSEMENT

INFRASTRUCTURES

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Lamoura (39310)
Contact : M. le Maire

MISSION

Maîtrise d'œuvre complète, DLE, Étude d'impact, Autorisation de défrichement, dossier de permis d'aménager et accompagnement des permis de construire

DESRIPTIF DU PROJET

La commune de Lamoura est située au cœur du parc naturel du Haut-Jura, à une altitude de 1154m. Elle souhaite aménager un nouveau quartier afin de dynamiser la démographie et accueillir une population mixte.

L'architecte urbaniste (JASP) propose de réaliser un lotissement en 2 phases de travaux. Le principe de gestion des eaux pluviales est l'infiltration sur le site. Elle est principalement réalisée par un système de noues, complétées également par des bassins de profondeur réduite. Les eaux pluviales des parcelles sont raccordées aux noues réalisées par le lotisseur, sauf pour ce qui concerne le lot situé en contrebas de la voirie; ce lot est soumis à la rétention de ses eaux pluviales à la parcelle.

Les réseaux de collecte des eaux usées et d'adduction d'eau potable sont raccordés aux réseaux en attente sur le lotissement existant.

Enfin, à l'entrée de chaque lot, un muret technique est installé, regroupant les coffrets électriques et les boîtes à lettres.

Le DLE est réalisé par Karum et His&O.

La maîtrise d'œuvre opérationnelle de la première tranche de travaux est assurée par Altitudes VRD et Éranthis.

Les réseaux secs et l'éclairage public sont réalisés par le SIDEC du Jura.

INFOS PROJET

- Date | 2012-2013
- Groupement | Éranthis - JASP - Altitudes VRD - HIS&O - Karum Mandataire | Éranthis
- Chef de projet Altitudes VRD | Christophe Aron
- Étendue du projet | 4 ha
- Coût des travaux | 1 300 000 € HT
- N° d'Affaire | 14-014



67, chemin de la Charrette
73200 Albertville

04 79 38 06 64

contact@altitudes-vrd.fr

www.altitudes-vrd.fr

